

# Petit rappel ou Astuce du mois

## Juillet 2008



Vous avez une action de soins au « Plan de soins » du résidant en trop ... vous pouvez la supprimer!

Plusieurs opérations sont disponibles à partir d'une action de soins déjà inscrite dans le plan de soins d'un résidant. En ce qui concerne la suppression d'une action il suffit de :

- ⇒ vous positionner à l'écran « plan de soins » d'une évaluation;
- ⇒ dans la section inférieure de l'écran, soit le plan de soins du résidant, pointer le curseur de la souris sur l'action à supprimer;
- ⇒ cliquer sur le bouton droit de la souris pour faire apparaître le **menu contextuel** de l'action de soins sélectionnée;
- ⇒ sélectionner la commande « **Supprimer cette action** ».

Cette séquence d'opération permet de retirer du plan de soins l'action de soins sélectionnée.

**Référence** : rubrique « Écran - Plan de soins' », sous-rubrique « Menu contextuel de l'écran "Plan de soins" » et ensuite « Menu contextuel via la section "Plan de soins" » de l'aide en ligne.

Bonne utilisation du eFRAN et bon été!